

BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTION
DES HONORAIRES CALCULÉS AU PLUS JUSTE
Au 01/01/2024

- Immeuble à usage d'habitation MONTANT DE LA VENTE EN EUROS	MONTANT DES HONORAIRES à la charge du vendeur
En dessous de 50 000€	11% avec un minimum de 3 000€
De 50 000€ à 75 000€	5 500€
De 75 000€ à 100 000€	7 500€
De 100 000€ à 150 000€	8 500€
De 150 000€ à 200 000€	10 500€
De 200 000€ à 250 000€	12 500€
Au-delà de 250 000€	5%

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Tous nos honoraires s'entendent toutes taxes comprises – TVA 20% incluse.